



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Cinémathèque française

Correspondant : Jérôme Berrier, 51 rue de Bercy, 75012 Paris, tél : 01 71 19 34 15, fax : 01 71 19 34 20, courriel : j.berrier@cinematheque.fr,

Objet du marché :

Prestations d'interprétariat lors d'évènements organisés par la Cinémathèque française

Les prestations sont décomposées en quatre lots :

- lot 1 : langue anglaise
- lot 2 : langue espagnole
- lot 3 : langue italienne
- lot 4 : autres langues

Type de marché :

Service

Type de procédure :

Procédure adaptée

Lieu de livraison :

Cinémathèque française, 75012, Paris

Durée du marché :

Le marché est passé pour une durée d'un an à compter de sa date de notification.

Contenu du dossier de consultation

- la présente lettre de consultation,
- l'acte d'engagement
- le cahier des clauses particulières

Le dossier de consultation est à télécharger à l'adresse suivante :

<http://www.cinematheque.fr/fr/espacepro/listedesmarchespublics.html>

Contenu du dossier à remettre par les candidats

Contenu des candidatures :

- une lettre de candidature ou formulaire DC 4 (à télécharger sur le site www.minefi.gouv.fr);

- la déclaration du candidat : formulaire DC5 dûment complété (à télécharger sur le site www.minefi.gouv.fr). Ce formulaire peut être remplacé, en application des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005, d'une déclaration sur l'honneur mentionnant :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1, ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

- ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

- ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;

- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

- être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L5212-1, L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- l'état annuel des certificats reçus : formulaire DC 7 (à télécharger sur le site www.minefi.gouv.fr) ou une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales;

- la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ;

Contenu des offres :

- l'acte d'engagement, complété daté et signé par le représentant qualifié de la société,
- le cahier des clauses particulières daté et signé par le représentant qualifié de la société,

- une note exposant les modalités d'organisation des prestations, les intervenants susceptibles d'intervenir pour exécuter les prestations et notamment leur connaissance dans le

domaine cinématographique, le nombre et la nature des langues prises en charge (joindre un CV des intervenants)

- une déclaration d'assurance en cours de validité.

Conditions de remise des offres :

Les offres seront présentées sous enveloppe cachetée portant la mention :

« Prestations d'interprétariat – lot n°... »

L'enveloppe portant l'adresse suivante :

Cinémathèque française

51, rue de Bercy

Direction financière et juridique/Marchés publics

NE PAS OUVRIR

75012 - Paris

Les offres doivent être transmises de manière à parvenir au plus tard avant les date et heure limites fixées ci-après :

- soit par voie postale en envoi recommandé avec accusé réception à l'adresse ci-dessus
- soit contre récépissé à la même adresse de 9h à 17h à l'accueil Administration, du lundi au vendredi

Les envois seront faits sous la seule responsabilité de l'expéditeur jusqu'à réception et enregistrement par le service destinataire.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- 1) la valeur technique de l'offre, 60%
- 2) le prix des prestations, 40%

Date limite de réception des offres :

09/04/2009 à 17:00

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

Correspondant : Jérôme Berrier,

Tél : 0171193415

Courriel : j.berrier@cinematheque.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication :

06/03/2009